

Contribution du Conseil National des Villes au projet de musée de l'histoire et des cultures de l'immigration

Le CNV a engagé un travail sur les questions d'intégration et de lutte contre les discriminations dans l'objectif d'émettre des propositions au gouvernement sur ce sujet. Un premier document, intitulé « Mieux vivre ensemble : Immigration/intégration, approche individuelle/approche collective » comportait quatre chapitres reprenant les grandes étapes du processus : l'accueil des étrangers, l'intégration, l'immigration et le co-développement.

Il ressort de ce premier avis plusieurs axes forts :

- l'importance de l'approche culturelle et du rôle de la société civile dans la connaissance et la reconnaissance des phénomènes d'immigration qui ont généré la société pluriethnique dans laquelle nous vivons aujourd'hui,
- l'importance de la formation des acteurs et de l'accompagnement des publics,
- l'enjeu que représente la lutte contre les discriminations dans l'accès à l'emploi et le développement d'activités, dans le logement, à l'école...
- le caractère essentiel que représente l'approche par les territoires permettant de conjuguer une politique de développement local à une politique de lutte contre toutes les formes d'exclusion dans une appréhension croisée de l'ensemble des acteurs et des publics : acteurs politiques, acteurs de la vie économique et sociale, société civile et communautés....

Le CNV poursuit actuellement ce travail sur deux points fondamentaux : la lutte contre les discriminations qui constitue un enjeu pour que l'égalité des chances soit respectée, l'approche culturelle et civilisationnelle qui fonde notre « vivre ensemble » dans une société composée d'individus et de groupes dont la diversité des origines contribue à la richesse et à l'identité du pays.

Sur ce point, le CNV souhaite appuyer et s'appuyer sur le projet de musée de l'histoire et des cultures de l'immigration.

L'apport du CNV

La mission projette d'organiser des réunions régionales pour faire un état des lieux des initiatives et des projets avant de lancer un appel à projets et des Rencontres nationales en 2005. Le CNV propose d'être associé à ces différentes étapes dans la perspective d'alimenter la mise en réseau et les coproductions possibles en mettant en rapport l'approche civilisationnelle voulue par le musée et ses antennes locales avec les politiques publiques à l'œuvre dans les territoires : que ce soit l'approche par les langues, par un travail sur la mémoire, par la culture et l'art il s'agirait d'identifier ces apports et de proposer, en s'appuyant sur les pratiques, des processus, dispositifs, actions qui permettront de nourrir et orienter les politiques publiques.

On peut identifier un certain nombre de ces politiques publiques locales :

- le développement d'une citoyenneté active par des processus de participation à l'action publique
- les politiques de coopérations décentralisées et de codéveloppement
- les opérations de rénovation urbaine,
- la politique éducative, culturelle....

Le CNV propose de créer une « Place publique décentralisée » : lieu de rencontre entre habitants, associations, en dialogue avec les élus et les professionnels, pour constituer un espace d'échanges et de mise en débat sur les initiatives des uns et des autres sur les conditions du « mieux vivre ensemble » et l'égalité des chances.

« Place publique » a été un événement particulier crée à Créteil, dans le cadre du Festival international de la ville pendant quatre ans, sur des thématiques différentes : les risques dans la ville, le temps des villes, la citoyenneté active en Europe, la ville et le citoyen. Pour réaffirmer la vocation de « Place publique » comme lieu de « coproduction de la ville », pour rapprocher la manifestation des problématiques et réseaux d'acteurs locaux, enfin pour renforcer son rôle de « courroie de transmission » du local vers le national, le CNV a décidé de décentraliser « Place publique » au niveau régional (ou interrégional), en s'appuyant notamment sur les centres de ressources de la politique de la ville. Ainsi aura lieu en juin prochain un « Place publique décentralisé » à Nantes sur le rôle des associations dans les politiques publiques.

A la suite des rencontres régionales, le CNV propose de coproduire avec une ou deux régions limitrophes, une « place publique décentralisée » sur les apports culturels de l'immigration, en lien avec les élus, les associations et les professionnels.